

FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DU CHNDS A THOUARS

Présentation synthétique

L'institut de formation du CHNDS à Thouars

Le bâtiment est situé au cœur de la vieille ville, dans une bâtisse chargée d'histoire. Il dispose également d'un espace, mis à disposition par le CHNDS, sur le site de l'ancien hôpital de Thouars afin d'y effectuer la simulation procédurale.









La formation aide-soignante

Texte réglementaire : Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant

Durée: 11 mois en cursus intégral

- formation théorique de 22 semaines (770 h) sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travail personnel et distanciel.
- formation clinique de 22 semaines (770 h) sous forme de stages effectués dans les services hospitaliers et extrahospitaliers

En cursus partiel ou allégé, la durée est déterminée par les diplômes ou expériences professionnelles acquis en amont, à laquelle s'ajoutent 35h d'Accompagnement Pédagogique Individualisé (API).

Formation diplômante : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant de niveau 4

Promotion: Entre 50 et 90 élèves par promotion

Institut de formation d'aides-soignants Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres 2 rue de l'Abreuvoir BP 60184 79103 THOUARS Cedex





Comment intégrer la formation ?

Prérequis

- Être âgé(e) de 17 ans à la date d'entrée en formation
- Avec ou sans diplôme
- Etre à jour des vaccinations obligatoires pour les professionnels de santé en France et présenter un certificat médical de non contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession.

Modalités selon profil du candidat

| Pour tout candidat non apprenti et non ASH(Q) | Pour tout ASH ou ASHQ avec de l'expérience | Pour tout candidat apprenti | Pour tout candidat en VAE |
|---|---|--|---|
| Avec ou sans diplôme | ➤ 1 an ancienneté | Avec contrat apprentissage valide | Avec une validation partielle des acquis |
| Accès via la sélection sur la base d'un dossier + entretien | En accès direct sans épreuve de sélection | En accès direct sans épreuve de sélection | En accès direct sans épreuve de sélection |
| Inscriptions obligatoires sur www.chnds.fr/Institu ts/Inscription | Inscriptions obligatoires sur www.chnds.fr/Institu ts/Inscription | Inscriptions obligatoires sur www.chnds.fr/Institu ts/Inscription | Aucune inscription en ligne - Contacter le secrétariat de l'IFAS |
| Formation en Cursus intégral ou en Cursus partiel (selon votre profil) | Formation en Cursus intégral ou en Cursus partiel (selon votre profil) | Formation en Cursus intégral ou en Cursus partiel (selon votre profil) | en Cursus partiel allégé (selon votre profil) |

Lien vers tous les détails : www.chnds.fr/Formation-IFAS/3/38/6

Délais d'accès

Inscription à partir de février / Rentrée fin août-début septembre

Modalités

Possibilité de suivre la formation en parcours classique ou en apprentissage

Contactez le CMA Formation de Niort. Retrouvez toutes les infos sur l'apprentissage sur le <u>site du CMA Nouvelle-Aquitaine</u> ou au 05-49-79-53-33 Durée du contrat : de 1 an à 18 mois

Handicap & Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle. Plus d'info sur : www.chnds.fr/instituts/Formations et handicap

Aménagement des études

Il est possible d'obtenir une demande d'aménagement. Ces aménagements peuvent être en lien avec des activités complémentaires aux études ou des situations personnelles particulières. www.chnds.fr/instituts/ Aménagement de la formation

• Indicateurs de satisfaction :

97% des élèves en fin de cursus recommanderaient l'institut de formation de Thouars (promo 22-23 + promo janvier 2023)

Contenu de la formation

Objectifs

La progression de l'apprentissage s'effectue durant la totalité du cursus en fonction des objectifs globaux et spécifiques qui jalonnent l'année de formation.

Etre capable de :

- > former des femmes et des hommes qui ont choisi d'exercer le métier d'aide-soignant,
- accompagner les élèves se destinant de façon engagée au métier d'aide-soignant, dans l'acquisition des compétences professionnelles exigées pour l'exercice futur du métier dans les différents domaines d'activités.
- éveiller, susciter et/ou développer auprès des élèves un état d'esprit de sollicitude, d'investissement et de recherche de progression continue dans l'exercice de leur futur métier.
- permettre à chaque élève de devenir un « professionnel compétent » en recherchant la qualité de chaque intervention, tant au niveau des actes liés au soin du corps qu'à la relation avec la personne soignée, le tout dans un esprit de collaboration avec les équipes de soins.
- développer le sens de l'initiative et de l'anticipation pour un exercice professionnel responsable

L'accent est mis sur la professionnalisation des élèves aides-soignants, leurs responsabilités, leur adaptation à une polyvalence d'exercice professionnel par le développement de connaissances, de capacités, de compétences inhérentes à l'exercice professionnel d'aide-soignant. Le tout autour de 5 blocs de compétences.

Blocs de compétences

Compétences

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- 1- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les régjustements nécessaires
- 2- identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- Bloc 2 Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration
- 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- 4- Mettre en oeuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 5 Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- 7 Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 9 Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques ,

- 10 Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la tracabilité des soins et des activités
- 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Méthodes pédagogiques

- Classiques en présentiel et en distanciel
 Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, travail personnel guidé
- Innovantes

Serious game, MOOC, escape Game, e-learning, apprentissage par la simulation en santé (simulation Haute-fidélité, simulation procédurale, casque virtuel), analyse des pratiques professionnelles, partage d'expériences, ateliers bien-être & relaxation

• Un **suivi pédagogique** individualisé et/ou collectif durant tout le cursus de formation, qui permet de stimuler le questionnement et d'amener l'apprenant à construire son projet professionnel

Modalités d'évaluation

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal. Chaque module fait l'objet d'une évaluation qui peut se décliner sous plusieurs formes :

- Travail écrit individuel et collectif sur table.
- Évaluation orale individuelle ou collective à partir d'analyses de situations
- Évaluation pratique en situation simulée
- Évaluation des compétences en stage.

Le stage fait l'objet d'une évaluation qualitative, par le tuteur et l'élève, afin d'évaluer le degré de réalisation des objectifs et le niveau d'acquisition des compétences atteint par l'apprenant, à mi-stage et à l'issue du stage.

Obtention du diplôme

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant s'obtient par la validation des 5 blocs de compétences nécessaires à la profession.

Indicateur

Résultat du **taux d'obtention de diplomation** sur la totalité des présentés, session de juillet 2024 : 97% de diplômés promo AS 2023-2024

Coûts et aides financières

Les élèves ont à leur charge :

Les frais d'inscription qui s'élèvent à 100 € (tarif indicatif 2024-2025)

Le coût pédagogique de la formation est financé par la région Nouvelle-Aquitaine sauf pour les salariés en congé de formation et les apprentis. Dans ce cas, les frais de formation annuels de sont facturés à l'employeur ou à un organisme de prise en charge (frais de 9571€ pour un cursus intégral à titre informatif).

Lien vers le détail des tarifs

d'activités professionnelles à temps plein (4671 h) avant votre entrée en formation.

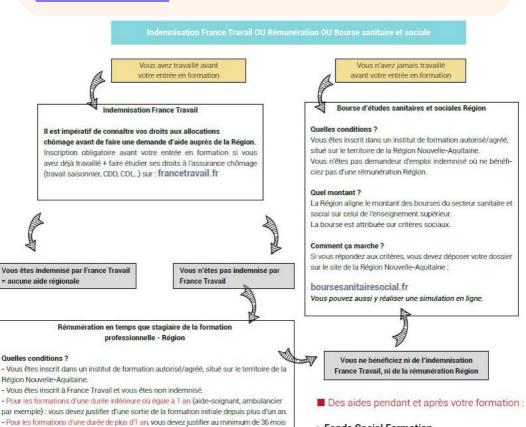
Il s'agit d'une aide mensuelle dont le montant est calculé selon un barème fixé par décret.

Si vous répondez aux critères, vous devez retirer votre dossier de rémunération auprès de

votre institut de formation, qui le transmettra à la Région pour instruction.

Quel montant?

Comment ca marche ?



> Fonds Social Formation

> Bourses sanitaires et sociales

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

> Fonds d'Aide à la Mobilité vers l'Emploi

Retrouvez toutes les informations sur :

L'exercice professionnel

Profession aide-soignant(e):

C'est un métier essentiel dans le cadre des soins d'hygiène, de confort et de bien être des patients. L'aide-soignant(e) accompagne les personnes en perte d'autonomie dans leurs activités quotidiennes : aide à l'habillage, prise des repas, changement de position, aide à la marche et au déplacement... Il/elle surveille l'évolution de l'état de santé, est garant(e) du suivi des évolutions et du comportement des patients en consignant les observations dans le dossier du patient. Il/elle contribue non seulement au confort physique des patients mais également au confort moral. Il/elle travaille le plus souvent en équipe pluri professionnelle, participe dans la mesure de ses compétences aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

Il/elle tient un rôle essentiel auprès des patients. Ce métier demande de grandes qualités relationnelles.

Les valeurs suivantes sous-tendent le métier :

- Respect de soi et d'autrui,
- Acceptation de l'autre dans sa différence et sa complémentarité,
- Engagement professionnel et disponibilité.

<u>Fiche métier RNCP France Compétences – Aide-soignant</u>

94% des diplômés aides-soignants de Nouvelle Aquitaine* sont en emploi après leur sortie de formation

Évolutions de carrière possibles :

- Accompagnant éducatif et social Fiche métier
- Ambulancier Fiche métier
- Assistant(e) de soins en gérontologie de 140h. Fiche métier
- Auxiliaire de puériculture Fiche métier
- Infirmier Fiche métier
 Passerelle vers la 2e année en IFSI : Depuis la parution de l'arrêté du 3 juillet 2023, les AS ayant exercé au moins trois ans à temps plein sur la période des cinq dernières années peuvent postuler pour entrer directement en 2e année de formation d'un institut de formation en soins infirmiers

Lieu d'exercice :

Avec le diplôme d'Etat aide-soignant, vous pouvez trouver un emploi :

- En milieu hospitalier public ou privé
- En service de soins à domicile

Coordonnées

IFSI / IFAS du CHNDS

2 Rue de l'abreuvoir BP 60184 79100 Thouars

Tél: 05 49 66 47 70

Mail: ifsi@chnds.fr

Suivez-nous sur ces réseaux sociaux

ifsi.ifas.thouars







Version numérique









